

**Communauté de Communes  
Thiers Dore et Montagne**

Conseillers en exercice :  
58  
Conseillers présents :  
48  
Suppléants ayant voix  
délibérantes :  
0  
Conseillers représentés :  
8  
Total votants :  
56

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 AVRIL 2017 A 18H30**

Séance présidée par : Tony BERNARD, président. Date de la convocation : 20 avril 2017

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 27 avril 2017 à 18H30, Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

**Conseiller.e.s présent.e.s :**

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean Louis GADOUX, Ghislaine DUBIEN, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise CHASSANGRE, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean François DELAIRE, Pierre ROZE.

**Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :**

Aline LEBREF à Jean-Louis GADOUX  
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH  
Hélène BOUDON à Claude GOUILLON-CHENOT  
Patrick SAUZEDDE à Jacques COUDOUR  
Catherine MAZELLIER à Jeannine SUAREZ  
Patrick SOLEILLANT à Bernard VIGNAUD  
Gérard BAUREZ à Martine MUNOZ  
Thierry DEGLON à Jacqueline MALOCHET

**Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :** Carine BRODIN, André IMBERDIS**Secrétaire de séance :** Thomas BARNERIAS

**Signature du contrat de ruralité Thiers Dore et Montagne  
DELIBERATION N°20170427-67**

***Rapporteur : Tony BERNARD, Président***

**Vu** la décision du comité interministériel aux ruralités du 20 mai 2016 relative à la mise en place de Contrats de ruralité,

**Vu** que ces contrats ont pour objectif de coordonner tous les outils, dispositifs et moyens existants pour développer les territoires ruraux et accélérer la réalisation de projets concrets au service des habitants et des entreprises :

- Le contrat de ruralité est un document intégrateur des mesures des Comités interministériels aux ruralités dont il détaille la déclinaison locale.
- Il comprend également les autres dispositifs existants en faveur de la ruralité (ZRR, DETR, etc.), les actions du volet territorial des CPER qui portent sur ces territoires, ainsi que les initiatives locales qui répondent aux mêmes objectifs.

- Chaque contrat devra s'articuler, dans une logique de projet de territoire, autour de 6 volets :  
L'accès aux services et aux soins / La revitalisation des bourgs centres, notamment à travers la rénovation de l'habitat et le soutien au commerce de proximité / L'attractivité du territoire (économie, numérique, téléphonie mobile, tourisme etc...) / Les mobilités / La transition écologique / La cohésion sociale.

**Vu** l'inscription du projet de territoire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne dans les 6 orientations clés des contrats de ruralité

**Considérant** le travail commun des services de la communauté de communes, du Pays Vallée de la Dore et des services de la Préfecture et des différents services d'Etat pour élaborer ce contrat.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**Approuve** la démarche d'élaboration d'un contrat de ruralité pour le territoire Thiers Dore et Montagne

**Autorise** le président ou son représentant à signer le Contrat de ruralité 2017- 2020 avec la Préfecture du Puy de Dôme et les autres signataires.

|                            |      |                      |      |             |     |                     |
|----------------------------|------|----------------------|------|-------------|-----|---------------------|
| TOTAL VOTANTS :            | 56 = | Conseillers Présents | 48 + | Représentés | 8 - | 0 Non participation |
| TOTAL DES VOIX EXPRIMEES : | 56 = | Pour : 56            |      | Contre : 0  |     |                     |
| Abstention :               | 0    |                      |      |             |     |                     |



*Pour ampliation certifiée conforme,*  
**Le Président,**



**Tony BERNARD**